Le métier de Chargé d'Affaires

OBJECTIF DE FORMATION

Savoir conduire des affaires électricité en prenant en compte les règles techniques, contractuelles, administratives, financières, juridiques et de sécurité inhérentes à ces affaires, et en particulier :

- Réaliser des études de réseaux aériens et souterrains HTA et BT, postes HTA-BT
- Contrôler la réalisation des ouvrages dans le respect des règles de sécurité
- Piloter des affaires en effectuant le suivi technique

PÉDAGOGIE

- Formation théoriques et pratique
- Contrôle individuel des connaissances en fin de stage
- Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

Population concernée :

Chargés d'affaires et de projets, chefs de groupe et encadrements de la filière Ingénierie réseaux

Durée de la formation : 5 jours

PROGRAMME DE FORMATION

- Les règles administratives pour l'approbation des affaires (Arrêté technique, NFC 11-201, articles 2 et 3 publiés dans le journal officiel,...)
- La déontologie du chargé d'affaires
- Les responsabilités du chargé d'affaires
- Les différents acteurs sur une affaire
- Le principe du compactage et du remblayage des tranchées
- Le tracé de moindre impact
- Les principes de calculs électriques des réseaux BT
- Le calcul mécanique des réseaux HTA et BT
- L'établissement du carnet de piquetage et les conséquences des erreurs d'études
- Les contrôles d'études et de réalisation
- Le jalonnement d'une affaire
- Le chiffrage, l'utilisation des séries de prix et des bordereaux
- La prévention des risques

Les dispositions constructives :

- Les lignes aériennes BT nues et isolées
- Les lignes aériennes HTA rigides et suspendues
- Les lignes aériennes HTA isolées
- Les différents supports, conducteurs et armements à utiliser
- Les appareils de coupure sur les réseaux HTA
- Les branchements aériens, aéro-souterrains et souterrains
- Les câbles souterrains BT et HTA
- Les émergences
- Les postes HTA/BT
- Les mises à la terre sur les réseaux HTA et BT
- Les colonnes électriques